



Ambasciata d'Italia
Dakar

DECLARATION DE VALEUR

Les documents suivants sont nécessaires pour demander la déclaration de valeur :

1. Demande signée par l'intéressé, précisant le motif de la demande de remise de la déclaration de valeur (Formulaire de demande : http://www.ambdakar.esteri.it/Ambasciata_Dakar/Menu/In_linea_con_utente/Modulistica/) en joignant une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.
2. Original du diplôme.
3. Une copie certifiée conforme du diplôme légalisé par le ministère des Affaires Étrangères du pays dans lequel le diplôme a été délivré [la signature de l'autorité scolaire qui a signé le diplôme est légalisée].
4. Traduction en italien du diplôme.
5. Certificat d'authenticité du diplôme, en original, légalisé par le Ministère des Affaires Étrangères du pays où le diplôme a été délivré (si disponible).
6. Traduction en italien du certificat d'authenticité.
7. Dans le cas d'un certificat provisoire, des copies du rapport + certificat d'authenticité doivent être jointes ; toutes les deux sont légalisées au Ministère des Affaires Étrangères du pays où le diplôme a été délivré et traduit en italien.
8. Pour le WASCCE la personne concernée devra présenter la scratch card pour pouvoir vérifier le diplôme d'étude.
9. Pour les diplômes universitaires joindre les relevés de notes légalisés, traduits et authentifiés.

Veillez noter que les personnes qui ne sont pas présentes sur les lieux peuvent déléguer quelqu'un pour suivre la pratique de la déclaration de valeur en remplissant et en signant le formulaire de procuration, qui peut être téléchargé sur le site Web de l'ambassade et en joignant une pièce d'identité.

Pour la documentation, voir le link : En ligne avec l'utilisateur.

Les bureaux acceptent 3 requêtes le mardi et 3 requêtes le mercredi. Les guichets reçoivent uniquement sur rendez-vous, en envoyant un mail à dakar.studio@esteri.it.

La déclaration de valeur est gratuite uniquement pour les étudiants boursiers et les étudiants inscrits à l'université. Pour tous les autres cas, le paiement des taxes consulaires est requis : le coût sera de 24.300 CFA pour chaque document et la déclaration de 26.900 CFA.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'adresse électronique suivante : dakar.studio@esteri.it.

N.B. : Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.